

Alliances pour la solidarité

La Montérégie se dote d'un plan de lutte à la pauvreté de 11,8 millions de dollars



Longueuil, le 11 septembre 2019. - La Table de concertation des préfets de la Montérégie (TCPM), mandatée par le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MTESS) pour la gestion d'une enveloppe de 11,8 millions de dollars du Fonds québécois d'initiatives sociales (FQIS) destinée à la mise en œuvre de l'Alliance pour la solidarité en Montérégie, est fière de dévoiler le plan de travail montérégien de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Ce plan de travail identifie les enjeux prioritaires ciblés en concertation pour la lutte contre la pauvreté dans la région, les acteurs impliqués dans la mise en œuvre de l'Alliance ainsi que la répartition des sommes qui permettront de soutenir des projets structurants et novateurs. Le document est disponible sur le site Internet des 14 MRC de la Montérégie ainsi que de la Ville de Longueuil.

L'entente conclue entre le MTESS et la TCPM permettra la réalisation, d'ici 2023 en Montérégie, d'initiatives concertées et structurantes de lutte contre la pauvreté initiées ou prises en charge par des organismes du milieu.

Citation

« Le déploiement de l'Alliance pour la solidarité mobilisera nos communautés à définir collectivement les moyens qui permettront à tous les citoyens de la Montérégie de vivre dans la dignité et de s'épanouir. La TCPM est fière de pouvoir compter sur l'appui de partenaires institutionnels, municipaux et communautaires pour la mise en œuvre de ce chantier d'envergure. »

Monsieur Patrick Bousez, président de la Table de concertation des préfets de la Montérégie.

Déploiement par sous-régions

La Table de concertation des préfets de la Montérégie a retenu un mode de déploiement de l'Alliance pour la solidarité en trois sous-régions, soit l'ouest de la Montérégie, l'agglomération de Longueuil et l'est de la Montérégie. L'organisme de concertation régionale Concertation Horizon a obtenu le mandat de soutenir le déploiement des sous-régions de l'est et de l'ouest de la Montérégie. Le Bureau de développement social et communautaire de la Ville de Longueuil assure le mandat dans le cadre de ses compétences d'agglomération pour la sous-région.

Les sommes ont été réparties par la TCPM comme suit : 2,6 millions de dollars pour l'ouest de la Montérégie, 3,9 millions de dollars pour l'est de la Montérégie et 4,1 millions de dollars pour l'agglomération de Longueuil. Une rencontre d'information sera organisée dans chaque sous-région pour préciser le processus d'identification des projets, les axes d'intervention privilégiés et les fonds disponibles annuellement.

Les étapes à venir

Afin que l'Alliance pour la solidarité puisse se déployer en tenant compte des besoins locaux de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale et des particularités propres à chaque sous-région, des démarches de concertation par les comités sous-régionaux se poursuivront au cours de l'automne 2019. Chaque comité produira un plan d'action spécifique, dont les démarches seront appuyées par un comité régional de partenaires qui assurera l'arrimage des meilleures pratiques et créera des liens avec des bailleurs de fonds partageant des objectifs communs.

Pour information

Pour en savoir plus, les organismes sont invités à communiquer avec monsieur Maxime Brault, chargé de projet régional, au 450 638-1221, poste 341.

Avec la participation financière de :



-30-

Source :

Maxime Brault, Table de concertation des préfets de la Montérégie

Téléphone : 450 638-1221, poste 341

Courriel : m.brault@couronnesud.ca

Présents sur la photo (de gauche à droite):

Maude Laberge, préfète de la MRC de Beauharnois-Salaberry, Éric Charbonneau, préfet suppléant de la MRC d'Acton, Suzanne Roy, préfète de la MRC de Marguerite-D'Youville, Jacques Ladouceur, préfet de la MRC de Rouville, Patrick Bousez, préfet de la MRC de Vaudreuil-Soulanges, Francine Morin, préfète de la MRC des Maskoutains, Sylvie Parent, mairesse de Longueuil, Louise Lebrun, préfète de la MRC du Haut-Saint-Laurent, Paul Viau, préfet de la MRC des Jardins-de-Napierville, Réal Ryan, préfet de la MRC du Haut-Richelieu.

Composition des sous-régions

Ouest de la Montérégie : les MRC de Vaudreuil-Soulanges, de Roussillon, des Jardins-de-Napierville, de Beauharnois-Salaberry et du Haut-Saint-Laurent.

Agglomération de Longueuil : les municipalités de Longueuil, de Brossard, de Boucherville, de Saint-Lambert et de Saint-Bruno-de-Montarville.

Est de la Montérégie : les MRC de Brome-Missisquoi, du Haut-Richelieu, de La Haute-Yamaska, de Rouville, de La Vallée-du-Richelieu, des Maskoutains, d'Acton, de Marguerite-D'Youville et de Pierre-De Saurel.